



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – MARS 2023

Trois actus Coutances Tourisme !

1/

Coutances Tourisme publie ses nouvelles éditions 2023

Chaque année, l'office de tourisme Coutances Tourisme **renouvelle ses brochures touristiques**. Destinés aux futurs vacanciers, ces documents présentent la destination touristique ainsi que l'offre des visites, les prestataires touristiques, les activités, etc. Cette année, elles font **peau neuve**. En plus de la ligne graphique, le format a été agrandi afin de donner plus d'espaces aux différents contenus :

- le magazine et le carnet d'adresses ont fusionné pour laisser la place au **carnet de voyage** : outil idéal pour préparer son séjour, il regroupe la **présentation de la destination, ses richesses et ses singularités** mais aussi l'ensemble des **sites et lieux de visites, les activités et lieux de loisirs, les producteurs, les restaurateurs, l'hébergement type hôtels, chambres d'hôtes, campings, etc.** Le territoire est sublimé par de nombreuses photos tout au long du carnet ;
- un **livret des hébergements** qui regroupe une belle sélection de locations saisonnières ;
- dernière nouveauté, un **annuaire des marées** : ce petit document donne les horaires de marées de la destination sur l'ensemble de l'année 2023.

Où se procurer ces éditions ? Elles sont **disponibles gratuitement en version papier et en version numérique** (téléchargeable et consultable sur notre site www.tourisme-coutances.fr). L'ensemble de l'équipe Coutances Tourisme fait également une large diffusion des éditions chez les prestataires touristiques de la destination.

2/

Bilan de l'année 2022

Le rapport d'activité 2022 est désormais disponible. Il dresse un bilan en chiffres de l'année 2022 et de l'ensemble des actions réalisés par Coutances Tourisme.

Quelques chiffres :

- 313 jours d'ouvertures ;
- 39 480 demandes touristiques traitées ;
- 87 732 visiteurs reçus = 41 993 visiteurs accueillis dans les bureaux d'information touristique (+6% vis-à-vis de 2021) et 45 729 visiteurs « hors les murs » ;
- 563 981 pages vues sur le site internet ;
- 24 792 abonnés sur les réseaux sociaux ;
- environ 270 000 € de recette de taxe de séjours ;
- 157 682 € de chiffre d'affaires.

Quelques mots de Valérie Leconte, présidente de Coutances Tourisme et Vice-présidente de Coutances mer et bocage :

« Avec presque 90 000 visiteurs accueillis sur nos dix bureaux d'information touristique et 40 000 demandes touristiques traitées, la saison 2022, alliée à une météo très clémente, a été excellente. Ajoutons à cela une fréquentation record du site internet de plus de 40%, un volume de taxe de séjour en hausse de 30% et un chiffre d'affaires en prestations et produits boutiques également de plus de 40%, notre territoire, Coutances mer et bocage, s'affirme comme une destination touristique attractive et dynamique. »

Le rapport d'activité 2022 est téléchargeable sur www.tourisme-coutances.fr

3/

« Jazz in couette » appel à candidature

Pendant le festival **Jazz sous les pommiers**, l'offre d'hébergements professionnels ne suffit pas à répondre à la **forte demande des festivaliers qui cherchent à se loger aux pieds des salles de concert**.

C'est pourquoi, Coutances Tourisme, depuis plusieurs années maintenant, met en place le concept « **Jazz in couette** » : nous proposons à des particuliers de louer une ou plusieurs de leurs chambres durant la semaine du festival et nous nous chargeons de la mise en relation loueurs-festivaliers.

Si vous habitez au cœur du festival ou à proximité et que l'aventure vous tente, pour plus de renseignements contactez Juliette GABLIER au bureau de Coutances au 02 33 19 08 10 ou passez directement nous voir au 6, rue Milon à Coutances.